



ARRÊTÉ TEMPORAIRE n° 2021 - 14
AUTORISANT UN TERRASSEMENT POUR UN BRANCHEMENT ENEDIS
3 bis, rue des Violettes

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code de la route ;
Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune ;
Vu la programmation des travaux de terrassement pour un branchement ENEDIS en traversée de route au niveau du 3 bis, rue des Violettes ;
Vu la demande d'arrêté de circulation présentée par l'entreprise CAILLER SARL – rue du Bois Bouquin – 37110 CHÂTEAU-RENAULT, réceptionnée en mairie le 17 mai 2021 par mail, représentée par Madame LEJEUNE Sylvie ;
CONSIDÉRANT que lesdits travaux nécessitent, au droit du chantier, une réglementation de la circulation et du stationnement pour des raisons de sécurité,
CONSIDÉRANT que cette réglementation pourra être appliquée sans inconvénient majeur pour la circulation,
Vu l'intérêt général ;

ARRÊTE

ARTICLE 1er / La municipalité autorise les travaux de terrassement au niveau du 3 bis, rue des Violettes entre le 27 mai et le 7 juin 2021.

ARTICLE 2ème / Pendant cette période, une seule voie de circulation sera maintenue et la circulation se fera manuellement, si les travaux empiètent sur la chaussée. Le stationnement et le dépassement seront interdits.

ARTICLE 3ème / Cette réglementation fera l'objet d'un affichage du présent arrêté aux extrémités des travaux. Elle sera également mise en application, annoncée, signalée, conformément aux instructions sur la signalisation routière en vigueur, par les soins et à la charge du concessionnaire ou des entreprises travaillant pour son compte.

ARTICLE 4ème / Toutes contraventions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par les Agents ou fonctionnaires dûment assermentés et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur,

Ampliation du présent arrêté sera transmise à

- L'entreprise,
- Le STA de Bléré, La Gendarmerie de Château-Renault, SDIS de Fondettes

Site internet le 17 mai 2021

Fait à Monthodon, le 17 mai 2021

Le Maire,
Caroline DOARÉ

